

ENVOI PAR COURRIEL

Québec, le 8 avril 2016

Objet : Demande d'accès à l'information

Le 28 mars 2016, vous nous faisiez parvenir une demande d'accès portant sur les informations suivantes :

- copie de toute la correspondance (lettres et courriels) relative aux membres du comité de suivi sur le mode de rémunération des médecins, y incluant toute la correspondance envoyée par le Commissaire à ce sujet, et ce, du 1^{er} janvier 2014 au 28 mars 2016 (date de votre demande).

Vous trouverez en pièces jointes les documents que nous avons retracés en lien avec votre demande, élagués des renseignements confidentiels qu'ils renferment en vertu des articles 54 et 59 alinéa 1 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Vous pouvez demander la révision de cette décision en vertu de l'article 135 de cette même loi. Cette demande de révision doit être adressée à la Commission d'accès à l'information dans les trente (30) jours suivants la date des présentes. Vous trouverez une note explicative jointe à la présente.

Veuillez agréer, , mes meilleures salutations.

(Original signé)

Louise Delagrave
Responsable de l'accès à l'information

p.j. Documents

1020, route de l'Église, 7^e étage, bureau 700
Québec (Québec) G1V 3V9
Téléphone : 418 643-6101

csbe@csbe.gouv.qc.ca
www.csbe.gouv.qc.ca